

**A
P
A
R
T**
Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

**PA
I
I
N
F
O**

Bulletin d'information
2002 - Décembre - No 32

LA PATINOIRE « LES 3 VALLONS » DE VALLORBE VOUS SALUE



ET A LE PLAISIR DE SE PRESENTER

E d i t o ...

Point de vue...

Actuellement tous les regards sont fixés sur l'Amérique de Bush et la crainte de la guerre en Irak, la marée noire et les conséquences pour les pêcheurs et le tourisme au Portugal, en Espagne et même en France. Certains font les yeux doux à Harry Potter ou à James Bond qui crèvent l'écran durant le mois de décembre ou les yeux ronds en admirant les vitrines, les décorations, les lumières, les emballages cadeaux qui font rêver les yeux grands ouverts.

Voir, regarder, observer, admirer, un miracle devant lequel plus personne ne s'étonne ou même ne se pose la question.

L'autre jour, dans une émission de radio, un médecin, preuve à l'appui, faisait la déclaration suivante :

« Toutes les quatre minutes dans le monde, une personne perd la vue pour cause de manque de vitamines A ».

Impensable, inadmissible et incroyable ! Armé d'un dictionnaire, j'ai recherché la définition et la composition de cette fameuse vitamine « A ». A la veille de l'année 2003, alors que les magasins regorgent de produits de luxe, toutes les quatre minutes dans le monde, une personne perd la vue pour cause de manque de vitamines « A » dont les sources principales sont :

- * Les huiles de foie de poissons
- * Les légumes
- * Les produits laitiers

Loin de moi l'idée de passer pour un « rabat-joie » à la veille des Fêtes de fin d'année, mais impossible d'assister à ce genre de drame sans essayer de réagir. Il y a quelques années, j'ai assisté à une journée de ski pour skieurs aveugles. Des moniteurs spécialisés « guidaient » les skieurs aveugles sur des pistes et des pentes en principe inaccessibles pour eux. Et le soir, à l'heure du souper, le récit des exploits et les éclats de rire resteront pour moi un souvenir inoubliable.

Des guides...

Et si nous, dans nos patinoires, nous tentions de devenir, un instant, des « guides » en offrant un endroit privilégié pour, par exemple, des patineurs aveugles ou mal-voyants. Offrir à une clientèle « particulière », la possibilité de découvrir le patinage, la griserie de nos surfaces glacées dans un environnement adapté et sécuritaire.

Contribuer, avec nos moyens limités, à rendre accessible une activité sportive nouvelle.

Bien regarder autour de nous, créer des conditions facilitantes, offrir des émotions, des sensations, du plaisir et peut-être découvrir dans leurs yeux une lueur, une étincelle, quelques étoiles...

Grâce à vous.

Bonne réflexion à traduire par des actions concrètes.

Bonnes Fêtes à tous.

Pierre Gueissaz

* Liste exhaustive à proposer selon la connaissance de votre milieu



Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer LIBERTE
Paul Eluard

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Ordinaire à Lausanne

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate
toutes les activités de notre Association

Parc de Montchoisi

Travaux de transformation et de réfection
de la patinoire et de la piscine

La « crosse sur glace »

Lutte pour se faire une place au soleil
dans le sport suisse

Patinoire « Les 3 Vallons »

La Patinoire « Les 3 Vallons » à Vallorbe se présente
et vous invite à la visiter

DATES IMPORTANTES 2003

Lieu : *Sion (lieu exact à préciser)*

Mardi 3 juin

Rencontre des Gestionnaires
de Patinoires

Mercredi 4 juin

Assemblée Générale
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

Lausanne - mercredi 4 décembre 2002

Présents :

ESPACE GRUYERE / Bulle	DROUX Julien
ESPACE GRUYERE / Bulle	BOTH Dominique
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
FLEURIER	JEANNET Jacques
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
AJOIE / PORRENTROY	AUBRY Marcel
MOUTIER	JOBIN Maxime
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GRUTER Eric
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
SION	BICHET Ignace
LE LOCLE	BLASER André
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
GENÈVE	MULLER Jacques
GENÈVE	BUNTSCHU Bernard
GENÈVE	SACK Robert
ST-IMIER	HINNI Cédric
MORGES	FRIEDRICH Michel
NENDAZ	FOURNIER Fabien
LE SENTIER	WASER Thomas
VALLORBE	DESCAMPS Sébastien
VALLORBE	MARTIN Sylvie
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LUGANO	MANNI Sasoia
LAUSANNE	ROBERT Yves
LAUSANNE	BARASCUD Christian
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
PRILLY-MALLEY	DRESCHER Sandro
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland

Excusés :

Saignelégier
Charmey
Delémont
Martigny
Lancy

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

En préambule, Pierre Gueissaz informe que le Comité s'est étoffé et qu'il se compose comme suit :

Alain Caclard, Leysin	Trésorier
Dominique Both, Espace-Gruyère	Séminaire des Gestionnaires de patinoires
Jacques Müller, Genève	Cours de Maîtres de glace
Olivier Schnegg, Moutier	Site Internet A.P.A.R. & T.
Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel	Annuaire et Secrétariat
Pierre Gueissaz, Malley	Pati-Info et dossiers divers

Le Comité « élargi » s'est réuni à Lausanne le 20 novembre 2002 et de nombreux dossiers sont en préparation pour l'année 2003.

1. Annuaire A.P.A.R. & T. 2003

L'annuaire est une mine de renseignements indispensables afin de garantir une bonne information et une communication efficace pour notre Association. De nombreux changements sont intervenus dans la plupart des patinoires. Claude-Alain Henrioud distribue une nouvelle version complète de l'annuaire remise à jour.

Les patinoires absentes qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

Les modifications ou corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
Claude-Alain Henrioud
4, Quai Robert-Comtesse
2000 Neuchâtel

Ne pas oublier les adresses E-mail.

2. Identité romande

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Claude-Alain Henrioud distribue les nouvelles cartes valables pour l'année 2003.

3. L.S.H.G. - Convention 2002-2003

Pierre Gueissaz rappelle que la convention 2002-2003 a été signée entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Actuellement, le bilan de la saison 2002-2003 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse.

L'A.P.A.R.T. & T. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2002-2003 avec la L.S.H.G. au printemps 2003.

Pour la saison 2003-2004, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2003-2004;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories;
- la L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2003-2004.
- Afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires.

- Argumenter en terme d'économie d'énergie.
- Les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison.
- L.S.H.G. ne considère pas les patinoires comme un « partenaire » véritable.
- Mettre sur pied une séance L.S.H.G. (LNA – LNB) et patinoires concernées.
- Etablir un dialogue véritable L.S.H.G. – Patinoires.

4. Pati-Info, décembre 2002

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : décembre 2002

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu :

1-2 pages techniques (chefs de glace)	
	responsable ?
1-2 pages administration (secrétariat)	
	responsable ?
1 page arbitres	Qui ?
1 page L.S.H.G. (clubs)	Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale

1 page	Valais
1 page	Neuchâtel
1 page	Jura
1 page	Genève
1 page	Fribourg
1 page	Vaud
1-2 pages	Patinoires francophones
Publicité – Sponsor – Argent	

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de juin 2003 ?

Contactez-nous rapidement !

5. Cours de Maîtres de glace 2003

Le cours de Maîtres de glace se déroulera à Tramelan les 28 et 29 avril 2003. Le programme complet du cours sera envoyé au mois de janvier 2003.

Réservez immédiatement les dates et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

6. Séminaire des gestionnaires de patinoires

Le premier séminaire des gestionnaires de patinoires s'est déroulé à Thônex en 2002 avec succès, en présence d'une vingtaine de participants. La mise sur pied d'un séminaire exige du temps et de la disponibilité. Le Comité propose la tenue du séminaire tous les deux ans. Suite à l'intervention de plusieurs patinoires, il est décidé que le séminaire aura lieu l'année prochaine, en 2003 et, par la suite, tous les deux ans (2005-2007).

Le séminaire 2003 se déroulera à Sion le mardi 3 juin 2003. Le programme proposera un thème à définir et une partie consacrée aux échanges « informels » entre les gestionnaires de patinoires.

Le programme détaillé du séminaire sera envoyé au début de l'année 2003. Date à agender !

7. Assemblée Générale A.P.A.R. & T. 2003

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à Sion, le mercredi 4 juin 2003. Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

8. Cotisations A.P.A.R. & T. 2003

Les cotisations restent inchangées pour l'an 2003 : Fr. 150.-- par année, par patinoire.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.

La troisième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 50.--.

9. S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.

Le président de la S.P.A.S., Daniel Piller, nous donne les informations suivantes :

- Séminaire du Comité Directeur à Zoug
- Edition de deux brochures techniques en allemand (traduction française à venir)
- Proposition d'achat d'un défibrillateur automatique Agilent pour les patinoires (LNA et LNB), offre de la L.S.H.G.
- Projet de « patinoire modèle » bientôt disponible

10. Internet et site A.P.A.R. & T.

Olivier Schnegg nous informe qu'il a mis à jour le site Internet A.P.A.R. & T. et que toutes les patinoires sont incluses, à l'exception de Morges, Yverdon, Fleurier et Delémont.

On retrouve sur notre site des « sponsors – partenaires » qui devront être facturés la saison prochaine.

Le site doit être complété et « alimenté » (manifestations – spectacles) afin d'être attractif. Un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Corrections éventuelles à transmettre immédiatement à Olivier qui est remercié pour son excellent travail.

11. Divers

« Mérite François Chevillat »

Le « Mérite François Chevillat » a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une œuvre d'art intitulée
« Mérite François Chevillat ».

Jury : Comité de Direction A.P.A.R. & T.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le
« Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers
est jugée insatisfaisante.

Date limite : 31 mars 2003
pour remise des dossiers de candidatures.

Informations : Pierre Gueissaz

Free Kart sur glace

Une Entreprise française va nous faire parvenir de la documentation pour du karting sur glace propulsé par des moteurs électriques. A nous de négocier les conditions et les prix !

Slapshoot

La Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande va probablement éditer la revue « Slapshoot » en français.

Elle sollicite les patinoires romandes et tessinoises afin qu'elles jouent le rôle de boîte aux lettres pour recevoir les envois et les transmettre au restaurant ou à la buvette de la patinoire qui s'occupera de la distribution gratuite. La décision favorable de l'A.P.A.R. & T. sera communiquée à la Ligue Amateur.

Tour de table

Jacques Müller propose un tour de table par « thème » et chaque patinoire concernée peut s'exprimer :

Surfaceuses et raboteuse à glace

Genève signale des problèmes avec la WM Züko. La pompe hydraulique a été changée (Fr. 7'000.--). Achetée directement chez le fournisseur, cette pompe a été facturée autour de Fr. 2'500.-- !

Genève envisage, à court terme, de faire l'acquisition d'une nouvelle surfaceuse électrique. Les patinoires qui ont des « expériences » à partager sont priées de contacter Jacques Müller.

Fleurier possède une « Zamboni » Züko. Problèmes de démarreur, intervention de Züko, facturation élevée, problème réglé par un garagiste de la place.

Constat : Relativement peu de surfaceuses concurrentes sur le marché. Important de dialoguer et d'échanger sur les avantages – désavantages des différents modèles de surfaceuses proposés sur le marché suisse.

Glace, publicité, traçage

La L.S.H.G. change ses publicités sur la glace sans préavis auprès des patinoires. Nos utilisateurs (écoles – public – clubs) sont pénalisés. La qualité des publicités à poser sous la glace est variable (papier ou plastique). Imposer une date pour la pose en début de saison et facturer les interventions tardives.

Fleurier signale l'achat d'un « ring » plastique Notz.

Vérifier les différences de prix de la part des fournisseurs potentiels (Notz – Züko).

Moutier a trouvé un produit efficace pour nettoyer les « plexiglas ».

Machinerie frigorifique

Fleurier : Corrosion dans la tuyauterie à l'entrée de la dalle
330 tuyaux à scier et à changer. Facture : Fr. 60'000.--.

Malley : Contrôle systématique de l'isolation des tuyaux et des risques de corrosion.

Intervention de la Maison Axima afin de garantir un accès « pompier » si nécessité de fermer les vannes.

Pose de nouvelles alarmes.

Montchoisi : Gros travaux d'assainissement durant l'été 2002 (voir article spécifique dans le Pati-Info).

Leysin : Contrat d'entretien pour les sondes extérieures
Degré de satisfaction des patinoires ?

Prestations onéreuses selon Jacques Müller
Problème lors du changement des sondes ?
Nécessaire ou non ? Difficile à vérifier.

Genève : Les installations des Vernets datent de 45 ans.
Découverte de corrosion lors d'un exercice fictif.
Remplacement des distributeurs durant l'été 2002.

En prévision de gros travaux, demander des devis à plusieurs Entreprises – devis intéressants de la part de certains fournisseurs extérieurs au monde des patinoires.

St-Imier : Entreprise Weltstein, problème de résidus d'huile ou de poussière dans l'eau glucolée.
Nettoyage complet de l'installation.

Eclairage, problèmes électriques

Thônex : Problèmes d'éclairage.
Changer les ampoules – enlever les condensateurs.

Sion : Système d'éclairage à vendre.
Contacter Ignace Bichet à Sion.

Sécurité

Genève : Jacques Müller a suivi un cours sur les bactéries – champignons qui se développent dans les milieux proches de nos installations (sortie d'air, tour de refroidissement, humidité).

Des traitements appropriés existent. Informations détaillées vont suivre.

Système de billetterie

De nombreuses installations de billetterie et d'émission de tickets actuellement en fonction dans plusieurs patinoires devront être changés à court terme. Ces installations ne répondent plus à la demande ou, le plus souvent, les Entreprises spécialisées ne fournissent plus les pièces de rechange.

Un dossier à « globaliser » et à traiter par les patinoires concernées ou intéressées.

Espace Gruyère
Le Locle
Malley

Les patinoires qui ont des expériences positives (ou négatives) par rapport au système d'accès dans leurs installations sont priées de nous les communiquer. Merci d'avance.

Un achat groupé pour une installation performante mériterait une réflexion commune ??? Votre avis nous intéresse.

Séance levée à 12 h.15

Lausanne - Malley, décembre 2002

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

L'après-midi a été consacré à la visite du Centre Sport Etudes de Lausanne. Nous remercions Jean-Marc Gerber, Directeur et ancien collègue, pour son accueil, son exposé intéressant et la visite du Centre.

Son enthousiasme et sa motivation sont intacts et nous espérons qu'ils seront contagieux...

Encore un grand merci Jean-Marc.

DATES IMPORTANTES 2003

Lundi 28 avril

Mardi 29 avril

Cours de Maîtres de Glace
à Tramelan

« PATINS - POTINS »

23 patinoires et 35 participants présents lors de l'Assemblée Ordinaire du 4 décembre à Lausanne démontrent l'utilité de notre Association. A l'avenir, la problématique réside dans la recherche d'une salle suffisamment grande et confortable pour nos débats.

En 2003, le Cours de Maîtres de Glace se déroulera à Tramelan alors que notre Assemblée Générale, la rencontre des Gestionnaires de Patinoires et le bilan de la saison avec la L.S.H.G. sont prévus dans le Valais, à Sion.

Souvenirs, souvenirs. Les 2 et 3 mai 1959, Genève annonçait le plus grand événement sportif de l'année avec, pour la première fois en Europe, la rencontre entre deux équipes de la NHL, Boston Bruins – New York Rangers.

*Qui se souvient de cet événement ?
Peut-on envisager d'organiser ce type de manifestation actuellement sur une patinoire Suisse ?*

Yves Robert nous présente les travaux de transformation et de réfection de la patinoire et de la piscine de Montchoisi. Un récit passionnant qui débute en 1936 et qui décrit l'ensemble des travaux réalisés jusqu'à l'été 2002.

Sueurs froides à Moutier... Maxime Jobin nous relate les aventures du début de saison à la patinoire de Moutier. D'où l'importance de « bichonner » les installations qui vieillissent...

Un peu de neuf pour la joie des patineurs. Une piste pour patins à glace a été préparée dans le Val Albula. Cette innovation lisse et miroitante est longue de 3,5 km. et large de 2,5 m., et comporte d'innombrables courbes, descentes, tronçons horizontaux et épingles à cheveux.

www.skateline.ch

« POTINS - PATINS »

Boston Bruins

New York Rangers



Souvenir Album

England	4 sh.
France	Fr. 300.—
Belgique	Fr. 30.—
Deutschland	DM 2.50
Österreich	S 15.—
Suisse	Fr. 2.50

PROGRAMME OFFICIEL

PATINOIRE DES VERNETS

GENÈVE

Samedi 2 mai 1959, à 20 h. 45

Dimanche 3 mai 1959, à 15 heures

Le plus grand événement sportif de l'année 1959

Pour la première fois en Europe

BOSTON BRUINS — NEW YORK RANGERS

Avec le temps

AINSI PARLA

SCHMALTZ



par
JON
FERGUSON

Avec le temps qui passe, il est intéressant de remarquer comme certains de mes intérêts disparaissent. Comme le ski à la télé, par exemple. A l'époque, je suivais toutes les courses. Quand Bernhard Russi ou Pirmin Zurbriggen dévalaient les pentes, j'adorais la voix de Boris Aquadro et je vivais intensément mes samedis matin. Aujourd'hui, allez savoir pourquoi, je ne regarde plus jamais une course de ski. Ma vie est arrivée à un point où ces courses ne veulent plus rien dire pour moi. Il n'y a plus qu'un petit trou noir, là où il y avait une valeur.

Idem pour le football américain. Dans le temps, j'en connaissais les équipes et toutes les stars. Dès que je le pouvais, j'écoutais les matches à la radio, le regardais à la télévision ou en lisais tous les comptes rendus dans l'International Herald Tribune. Maintenant, tout ce show a autant de sens pour moi que Star Academy, à savoir, aucun. Savoir qui gagne ou qui perd a autant d'importance que de connaître le

nom de la vache qui vous a servi de beefsteak hier soir.

Il en est de même pour le tennis. Auparavant, il y avait les Borg et McEnroe. Wimbledon était un événement planétaire. Mais petit à petit, le tennis a perdu sa place dans ma «Weltanschauung». Aujourd'hui, je m'en fous.

Avec le temps, certaines choses qui comptaient ne comptent plus. Et pas seulement en sport. Il en va de même pour les livres, la musique et même les amis. J'ai une étagère pleine à craquer de 33 tours que je n'écoute plus. Des types comme Rod Stewart, Mick Jagger et Bruce Springsteen. J'ai des bibliothèques qui croulent sous des livres auxquels je n'ai pas jeté un regard depuis des années. J'ai des dizaines d'adresses et de numéros de téléphone de gens que je ne contacte plus et que je ne contacterai probablement jamais plus.

La terre tourne et nous tournons avec elle. Vieillir c'est, d'une certaine façon, trier dans un monde vaste et compliqué et finir par ne conserver que quelques petites choses sacrées. Pour moi, les courses de ski, le tennis et Mick Jagger n'appartiennent pas à cette dernière catégorie.

Si j'essaie de regarder là-haut au bout du chemin, dans vingt ans, je me demande ce qui restera de moi. Et pour vous?... □

Parc de Montchoisi Travaux de transformation et de réfection de la patinoire et de la piscine

1. Rappel historique

Rappelons cependant que c'est en 1936, lors de sa construction que la Commune a, pour la première fois, apporté un soutien financier à la patinoire et piscine de Montchoisi sous la forme d'un subside pour lutter contre les effets du chômage. La piscine a été ouverte au public en 1937 et la patinoire en 1938.

La construction de l'établissement a été entreprise par la Société anonyme du parc de Montchoisi qui fut créée le 27 janvier 1938. Or, cette société est tombée en faillite avant l'achèvement des travaux. C'est pourquoi, vu les engagements pris par la Commune et considérant le caractère public du Parc de Montchoisi, le Conseil communal a, dans sa séance du 30 juillet 1940, autorisé la Municipalité à reprendre les installations. La gestion de celle-ci a alors continué à être assurée par la société anonyme fermière de la patinoire et piscine de Montchoisi jusqu'au 31 mars 1981, époque à laquelle l'exploitation a été reprise directement par la commune de Lausanne sous l'autorité, à l'époque, du Service des sports, selon la proposition présentée dans le rapport-préavis N°65 du 9 mars 1979.

Le Parc de Montchoisi, de par sa nature polyvalente, constitue l'une des pièces maîtresses de l'infrastructure communale en matière de piscine et de patinoire.

De fait, en période estivale, il attire un public qui recherche un endroit, loin de la cohue et du tumulte, permettant l'entraînement ou la natation de détente entre les heures de travail; à ce sujet, s'il met à disposition de ses hôtes un solarium, il leur offre aussi l'attraction d'une machine à vagues. Il permet également, grâce à ses infrastructures (bassin de 50 m, tribunes), la tenue de compétitions.

En hiver, de par sa situation géographique, le Parc de Montchoisi s'avère le complément indispensable des installations de la Pontaise et de Malley (CIGM). Grâce à ses deux surfaces de glace, il peut satisfaire une demande variée émanant des associations sportives (hockey sur glace, patinage artistique, broomball), des écoles, des patineurs et des hockeyeurs occasionnels, dont la provenance dépasse largement le cadre du quartier.

Le Parc de Montchoisi se révèle être non seulement une importante installation de quartier, mais aussi et surtout, un poumon sportif et social pour l'Est lausannois.

2. Nécessité de la troisième étape des travaux de transformation et de réfection

En date du 29 janvier 1985, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit pour entreprendre la première étape des travaux de réfection permettant d'assurer le bon fonctionnement des équipements techniques et d'accueillir les usagers dans des conditions de sécurité et d'hygiène conformes aux dispositions en la matière.

Cette première étape comprenait :

- la réfection de la partie supérieure de la toiture des tribunes;
- la démolition et la reconstruction du bloc sanitaire principal;
- la remise en état des vestiaires situés au sous-sol;
- la réfection de la piscine et son adaptation aux exigences de la compétition;
- diverses interventions sur la machinerie;
- divers travaux d'entretien des équipements du restaurant.

La deuxième étape adoptée par le Conseil communal le 22 février 1994 et achevée en 1996, a vu se réaliser les travaux suivants :

- divers travaux d'entretien et d'amélioration du bâtiment
- divers travaux de mise en conformité de la patinoire (système de refroidissement de l'ammoniac, nouveau réservoir d'ammoniac, etc.)

- peinture des murs de la piscine et pose d'une nouvelle installation de chloration
- divers travaux dans le restaurant
- Installation d'une nouvelle chaufferie à gaz et raccordement au système de télégestion.

La mise en œuvre d'une troisième étape de travaux s'est avérée indispensable. Les installations du Parc de Montchoisi, de par leur utilisation continue tout au long de l'année, sont fortement mises à contribution et nécessitent un entretien soutenu.

Les travaux de cette troisième étape portent principalement sur le remplacement complet du système de production de froid et sur l'isolation périphérique du bâtiment.

3. Situation actuelle du système de production de froid

A l'exception des compresseurs qui sont d'origine (1938), le système actuel de production de froid date de 1968. Il est basé sur l'évaporation directe dans des tubes de pistes d'un fluide frigorigène (ammoniac). Une installation de détection de l'ammoniac surveille la salle des machines ainsi que le circuit d'eau secondaire.

Dans sa configuration "patinoire", le Parc de Montchoisi comprend deux surfaces de glace : une fixe de 1'483 m² (22,82 x 65 m) et une démontable de 1'637 m² (25,19 X 65 m). Cette dernière est constituée d'un échafaudage reposant sur le fond du bassin de la piscine et sur lequel est installé un plancher en bois et les tubes réfrigérants. Le montage et le démontage de cette surface occupent chaque année six ouvriers pendant trois semaines ainsi qu'un monteur frigoriste pendant cinq jours.

Le système à évaporation directe à base d'ammoniac constitue la solution quasi idéale au point de vue écologique : l'ammoniac n'affecte en rien l'ozone, n'a pas d'effet de serre et offre, dès lors qu'il nécessite par son utilisation la plus faible consommation d'énergie, le meilleur rendement énergétique.

Cependant, l'ammoniac est un produit excessivement dangereux pour l'homme et exige des mesures de protection importantes, conformément à l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM). Malgré les mesures prises en 1994, la charge actuelle de 5'500 kg d'ammoniac représente un risque élevé pour les habitants du quartier.

Les raccordements des tubes sur les collecteurs sont un point faible du système, une parfaite étanchéité est difficile à obtenir. Quant aux compresseurs, du fait de leur âge, 63 ans, leur entretien est des plus coûteux (rareté des pièces de rechange) et leur conception (démarreurs liquide/vapeur) fait courir le risque d'un court-circuit qui pourrait provoquer un échappement de liquide toxique. Cette technique n'est plus utilisée aujourd'hui.

La réduction tant de la charge d'ammoniac que du risque d'accident constitue la priorité essentielle des travaux entrepris.

4. Choix d'un nouveau système de production de froid

Le choix d'un nouveau système de production de froid est dicté par sa dangerosité pour la population et ses conséquences sur l'environnement en cas d'accident.

Le système par évaporation ayant fait ses preuves, il convient donc d'utiliser un fluide frigorigène, dont le comportement et les risques sont connus. Ceci limite donc le choix à un fluide naturel : eau (H₂O), ammoniac (NH₃) ou dioxyde de carbone (CO₂).

L'eau et l'air ne peuvent être utilisés que dans des cas spéciaux. Les hydrocarbures, du fait de leur inflammabilité élevée, ne sont employés que dans des appareils de taille réduite (réfrigérateurs). Restent l'ammoniac et le dioxyde de carbone. Le premier, comme nous l'avons vu, présente le grave défaut de sa

toxicité; quant au second, non toxique, il nécessite d'être réfrigéré, puis fortement comprimé. Il répond le mieux aux contraintes actuelles.

Le dioxyde de carbone ne peut malheureusement être utilisé pour la surface démontable, car il doit être employé dans un environnement hermétique. En effet, conjugué à l'humidité qui naturellement s'infiltré au moment du montage et du démontage des tuyaux, il provoquerait d'énormes problèmes de corrosion.

Il s'agit donc de tirer au maximum profit des avantages des deux fluides et de minimiser leurs inconvénients. Ainsi, la surface fixe sera refroidie par le dioxyde de carbone, l'autre par l'ammoniac. Cette solution permettra d'ajouter à une drastique diminution de NH_3 mises en œuvre, une réduction supplémentaire liée à l'utilisation de tuyaux plus performants et d'un diamètre réduit (moins d'ammoniac nécessaire). Par ces mesures, l'installation de production de froid du Parc de Montchoisi ne relèvera plus de l'OPAM, puisqu'elle passera en dessous du seuil fixé à 2'000 kg de NH_3 .

5. Description des travaux - été 2002

A. Bâtiment et annexes

Outre les travaux décrits ci-avant et concernant plus particulièrement la patinoire, un certain nombre de travaux, énumérés ci-dessous, doivent également être entrepris dans le bâtiment.

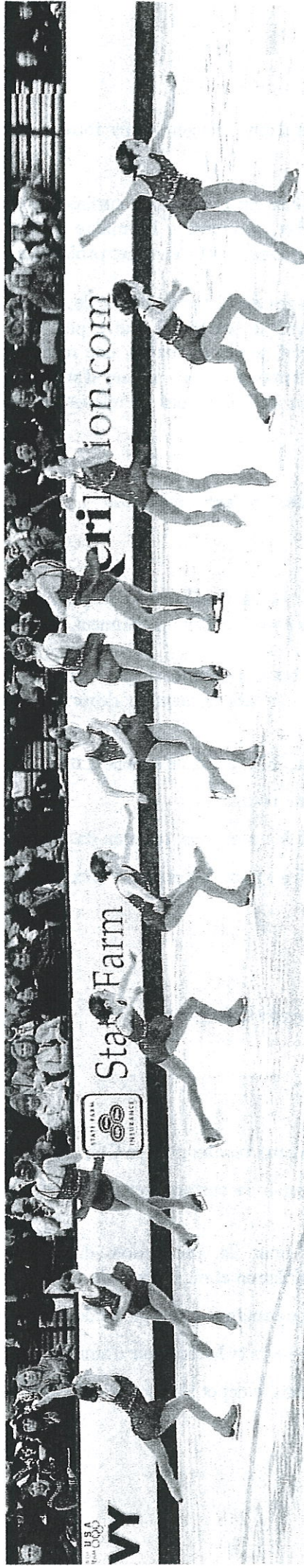
- Construction d'un groupe de WC hommes et femmes en annexe au restaurant et création d'une entrée secondaire afin de permettre une exploitation de l'établissement en dehors des heures d'ouverture de la patinoire/piscine.
- Divers travaux de ventilation, d'éclairage et d'ameublement dans la salle à manger du restaurant.
- Réfection de la peinture et du revêtement de sol du restaurant.
- Remplacement de la ventilation et des carrelages des vestiaires, création de deux nouveaux WC.
- Création, sous le couvert existant, de deux ateliers pour le personnel d'exploitation, en remplacement de ceux situés actuellement au sous-sol (sécurité).
- Remplacement de la citerne à essence enterrée.
- Adaptation de l'installation téléphonique.
- Remplacement de certains éléments du bois d'étayage de la glace.

B. Dalle réfrigérante et installation frigorifique

- Démolition et reconstruction, après pose de nouveaux tuyaux pour le CO_2 , de la dalle réfrigérante sud.
- Fourniture de nouveaux tuyaux en acier inox pour la surface, réfrigérée par l'ammoniac, située sur la piscine.
- Transformation de l'installation frigorifique pour la production de glace et remplacement des compresseurs, des tableaux électriques, de la ventilation et du système de sécurité.
- Renforcement et traitement de l'ossature métallique soutenant une partie de la dalle réfrigérante sud.
- Mise en conformité du local abritant les compresseurs et le réservoir d'ammoniac.
- Aménagement d'un nouveau local pour le CO_2 dans le dépôt sis sous la dalle réfrigérante.

Des ambitions au grand-angle

Connue pour son traitement d'images utilisé dans les retransmissions sportives, la société fribourgeoise est parvenue à lever 3 millions de francs pour financer sa croissance. Un ancien directeur de l'UBS prend la présidence.



Grâce à une superposition d'images prises au même endroit, mais à des moments différents, les entraîneurs sportifs ont accès à un outil comparatif idéal pour corriger leurs erreurs.

MONIQUE KELLER

« Si tu sais comment bouger, tu sais comment gagner. » La nouvelle devise de la société fribourgeoise est à l'image de son ambition : agressive. Née à l'EPFL, Dartfish est l'exemple d'une start-up qui monte. Pour preuve, elle vient de renforcer son management grâce à l'arrivée d'un ancien directeur de l'UBS et a augmenté son capital de 3 millions de francs. Créée en 1999, elle compte aujourd'hui 50 employés dans le monde.

Son domaine d'activité est la création de logiciels pour le traitement d'images vidéo. Souvent, vous, lors des Jeux olympiques de Salt Lake City, les images superposées qui permettent de comparer la trajectoire de deux descendeurs sur nos écrans TV étaient signées Dart-

fish. Le système développé à l'EPFL, s'appelle SimulCam (caméra simultanée). Grâce à un autre logiciel qui permet de décomposer le mouvement, Dartfish espère devenir le leader dans l'apprentissage sportif.

Jean-Marie Ayer, directeur de la société fribourgeoise a présenté hier à Zurich son nouveau président du conseil d'administration en la personne d'Anton Affentranger. Ancien chef des finances chez Roche et directeur général de l'UBS, le manager expérimenté a été « très impressionné » par cette entreprise lors de sa visite à Fribourg. L'actuel partenaire de Lombard Odier Darier Hentsch à Genève dit vouloir lui consacrer la plus grande partie de son temps. Il y a également investi à titre personnel. D'autres investisseurs ont complété le tour de table. Ce sont

Dès 1999, les entraîneurs sportifs ont eu accès à un outil comparatif idéal pour corriger les erreurs des athlètes. Les premiers à utiliser le système SimulCam (caméra simultanée) furent les skieurs lors des épreuves de la Coupe du monde de ski au Lauterhorn. Grâce à une superposition de deux images prises au même endroit, mais à des moments différents, les écarts, même minimes — de l'ordre des centièmes de seconde — sont visibles. Ce système a ensuite intéressé d'autres sportifs de haut niveau afin de comparer l'efficacité de leur mouvement — 45 médaillés des Jeux olympiques de Salt Lake City, dont Simon Amman, ont utilisé le logiciel Dartfish pour améliorer leurs performances.

L'entreprise, qui ne connaît, selon elle, pas de concurrence sur ce marché, développe d'autres systèmes comme la décomposition d'une série d'images (50 par seconde). Cette technique permet de comprendre, d'apprendre et de corriger un geste sportif. Au-delà, de nombreuses applications sont imaginables, dans le sport amateur ou dans d'autres domaines où l'efficacité d'un geste est essentielle.

M. K.

ainsi 3 millions de francs qui ont été injectés dans l'entreprise. Cet argent frais lui permettra de poursuivre sa croissance. Son chiffre d'affaires est passé de 0,4 million en 1999 à 4 millions de francs en 2001. Cette année, la société compte arriver à 5,5 millions. Elle prévoit de devenir bénéficiaire, au niveau opérationnel, d'ici à la fin de l'année grâce à une hausse des ventes de logiciels. Aujourd'hui, elle écoute 1500 logiciels par mois au prix de 3000 francs en moyenne.

Le succès de Dartfish dépendra dès lors de sa capacité à élargir son marché avec une technologie de pointe jusqu'alors réservée aux chaînes de télévision et aux sportifs d'élite. Le but étant de se profiler au niveau des entraîneurs sportifs amateurs et même scolaires. Une vingtaine d'écoles secondaires anglaises utilisent les

logiciels Dartfish dans les cours d'éducation physique. Par ailleurs, la société développe des applications adaptées à l'industrie et au milieu médical.

Le système qui fait aujourd'hui le succès de Dartfish a été mis au point à l'EPFL, en 1997 par Serge Ayer, frère de Jean-Marie, alors assistant au Laboratoire de communications audiovisuelles dirigé par le professeur Martin Vetterli. La société qui est née sous le nom de InMotion a fait ses premiers pas au Parc scientifique de l'EPFL (PSE). Aujourd'hui, son siège principal est à Fribourg, avec une succursale à Atlanta aux États-Unis (où sont réalisés plus de 50% des revenus de Dartfish), à Garmisch en Allemagne, à Séoul et à Sydney. La société, aujourd'hui estimée à 30 millions, ne compte pas dans l'immédiat faire son entrée en Bourse. □

Sueurs froides autour d'une installation vieillissante.

La patinoire artificielle non couverte de Moutier a été mise en service lors de la saison 1959-1960. Les finances de la Société coopérative qui en est propriétaire, malgré le soutien régulier de la Municipalité de Moutier, ont toujours été très limitées. Au cours des années, les responsables qui se sont succédés à la tête de la société ont dû faire face à des investissements complémentaires importants tels que la couverture de la patinoire, la construction du restaurant, la construction de vestiaires, etc. Ces travaux nécessaire, voire indispensables, ont empêché une réelle planification à terme du renouvellement des installations techniques. Ce qui existe a donc été entretenu de la meilleure manière possible.

Mais... rien n'est inusable et la panne n'est pas que pour les autres... !

A mi-septembre, lors de la mise en service de l'installation, premier petit problème. Le moteur de la pompe à ammoniac (d'époque) ne répond plus. Souci, stress, téléphones, attentes, anxiété, retéléphones... Par chance, la patinoire de Thoune possède dans sa réserve un moteur correspondant et peut nous le prêter en attendant la réparation du nôtre. Une course contre le temps et la mise en service peut se faire à la date prévue. La solidarité entre patinoires a fonctionné. Merci.

Six semaines plus tard, nouvelle compresse. L'homme qui est de service crie au secours : « Le compresseur est en panne ». « Il est brûlant, impossible de remettre en route ». Les investigations commencent et il apparaît que le problème provient de plusieurs dysfonctionnements qui se sont succédés. Tout d'abord, un contact électrique a été interrompu car un fil, certainement mal fixé, s'est déplacé sous l'effet des vibrations et la pompe à eau de refroidissement du compresseur s'est arrêtée. A ce moment, le disjoncteur temporisé, qui devait normalement arrêter le compresseur, n'a pas rempli son office. Par la suite, comble de la poisse, ni le pressostat, ni la soupape de sécurité du compresseur qui avaient pourtant été testés, n'ont déclenché.

La panne était sérieuse puisqu'au démontage du compresseur on a constaté de gros dégâts dont la rupture d'un piston et la fonte du chemisage. Grâce à la célérité du technicien de la Maison Axima, qui a heureusement déniché les pièces de rechange à gauche et à droite, ainsi qu'au dévouement de notre personnel, la remise en service a pu se faire dans les 36 heures. La glace a été sauvée et l'accès à la piste n'a été refusé qu'une seule journée.

Ouf ! ... Mais la prochaine fois, aurons-nous autant de chance ? La question nous est posée ainsi qu'à ceux qui gèrent des installations dont la fiabilité devient problématique.

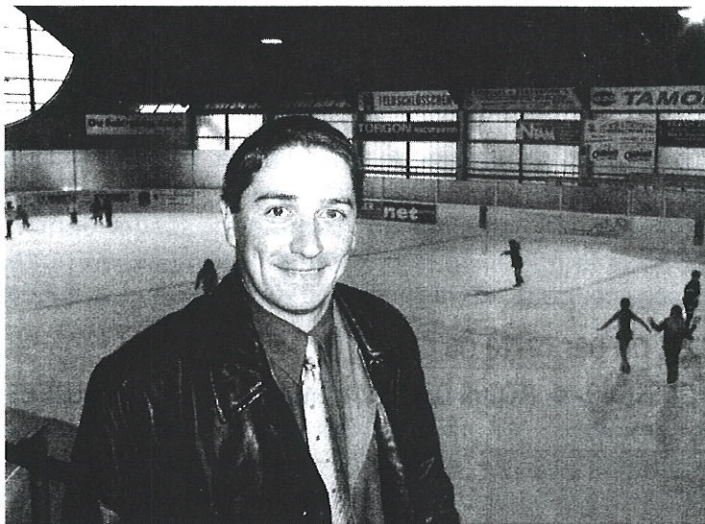
Avec mes meilleures salutations.

**AU NOM DE LA
PATINOIRE PREVOTOISE**
Le Secrétaire :

M. JOBIN

PATINOIRE DE MONTHHEY

Nouveau président pour l'association



Sébastien Morisod.

nf

■ Après quinze ans à la tête de l'Association de la patinoire couverte de Monthey, René Künzle a passé le témoin. Hier soir, au cours de l'assemblée générale, Sébastien Morisod, rentré au comité l'an passé comme trésorier, a en effet accepté de reprendre la présidence. *«Il s'agit de poursuivre dans la continuité la gestion de l'association»*, déclare le nouveau président, *«tout en étant attentif à un bâtiment qui vieillit»*.

Au niveau comptable, l'année 2001-2002 de l'association s'est soldée par une hausse des charges (+90 000 francs à 590 000 francs), et par conséquent du déficit d'exploitation de la patinoire (350 000 francs

contre 260 000 francs l'an passé). La réalisation en une seule étape des vestiaires prévue sur plusieurs années explique en grande partie ces chiffres. Mais la part correspondante aux recettes non soumises à la TVA (loyers, subventions et couvertures de déficit) qui n'est désormais plus récupérable, et une glace appâtée un mois de plus ont également pesé négativement sur les comptes. Les responsables se réjouissent par contre du taux d'occupation optimale de la glace. Les responsables ont salué la tenue cet été de la Fête fédérale de chant dans la patinoire utilisée comme salle polyvalente. **LF**

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	<i>Both Dominique Marié</i>
<i>Age</i>	<i>42 ans</i>
<i>Fonction</i>	<i>Responsable technique et organisation à Espace Gruyère</i>
<i>Principale qualité</i>	<i>La volonté, la facilité d'adaptation</i>
<i>Principale défaut</i>	<i>Parfois trop exigeant envers les autres, manque de patience</i>
<i>Hobby + Sport</i>	<i>Sympathologie : thérapie paramédicale qui consiste à équilibrer les flux énergétiques au moyen de plusieurs techniques naturelles comme le massage vertébral les mobilisations ostéopathiques, les vibrations magnétiques. L'équitation, la moto</i>
<i>Déteste</i>	<i>Lors des repas, manger avec le chat sur le bord de la table</i>
<i>Plus beau rêve</i>	<i>Des vacances prolongées au soleil</i>
<i>Plus mauvais souvenir</i>	<i>L'explosion de mon logement à l'âge de 6 ans</i>
<i>Plat préféré</i>	<i>Des mets préparés avec des produits du Terroir</i>
<i>Musique préférée</i>	<i>Le rock'n'roll des années 60</i>
<i>Lecture préférée</i>	<i>Les quotidiens, les documentaires liées à la santé</i>
<i>Plus grande réalisation</i>	<i>La construction de ma maison familiale dans un cadre idyllique</i>
<i>Le plus important</i>	<i>Trouver mon équilibre</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>familiale</i>- <i>professionnel</i>- <i>loisirs</i>- <i>...</i>

Afin de préserver ma santé

« PATINS - POTINS »

*La « crosse sur glace » a-t-elle une place dans nos patinoires ?
Très populaire en Bavière et en Autriche, pourrait-elle devenir
un élément d'animation « différent » pour nos patinoires,
tout en s'adressant à des amateurs qui ne pratiquent
pas le patin ? Affaire à suivre.*

*Luk, un collègue de Belgique, gère une patinoire « privée » à Bruxelles.
L'animation du patinage public, c'est un problème qu'il connaît bien.
Il nous livre ses expériences vécues chez lui et nous tiendra au
courant de ses innovations. Merci Luk et bonne saison.*

*La Patinoire régionale « Les 3 Vallons » à Vallorbe,
dernière née en Suisse romande se présente.
Jean-Pierre Berti fait un travail magnifique avec un statut
de bénévole et une détermination redoutable.
Une infrastructure à visiter absolument si vous passez par Vallorbe.*

*A l'occasion de notre Assemblée à Lausanne, deux représentants
de la Patinoire de Vallorbe étaient présents et nous avons eu le plaisir
de faire leur connaissance. Surprise, Sylvie est, paraît-il,
une spécialiste de la surfaceuse et ses glaces sont impeccables !
Sylvie est-elle la première représentante « féminine » à maîtriser
les secrets de la glace en Suisse romande et au Tessin ?*

Si vous passez par Vallorbe...

*En Suisse, entre 1991 et 2001, le nombre des snowboarders est passé
de 101'000 à 546'000, alors que le nombre de skieurs est resté stable,
soit 2,1 millions. 354'000 paires de skis et 100'000 snowboards
ont été vendus pendant la saison 2001-2002.*

*Part de marché des skis et des snowboards sur l'ensemble des sports :
skis 28%, snowboards 12%. L'âge moyen des skieurs est de 42 ans.
Celui des snowboarders est de 22 ans.*

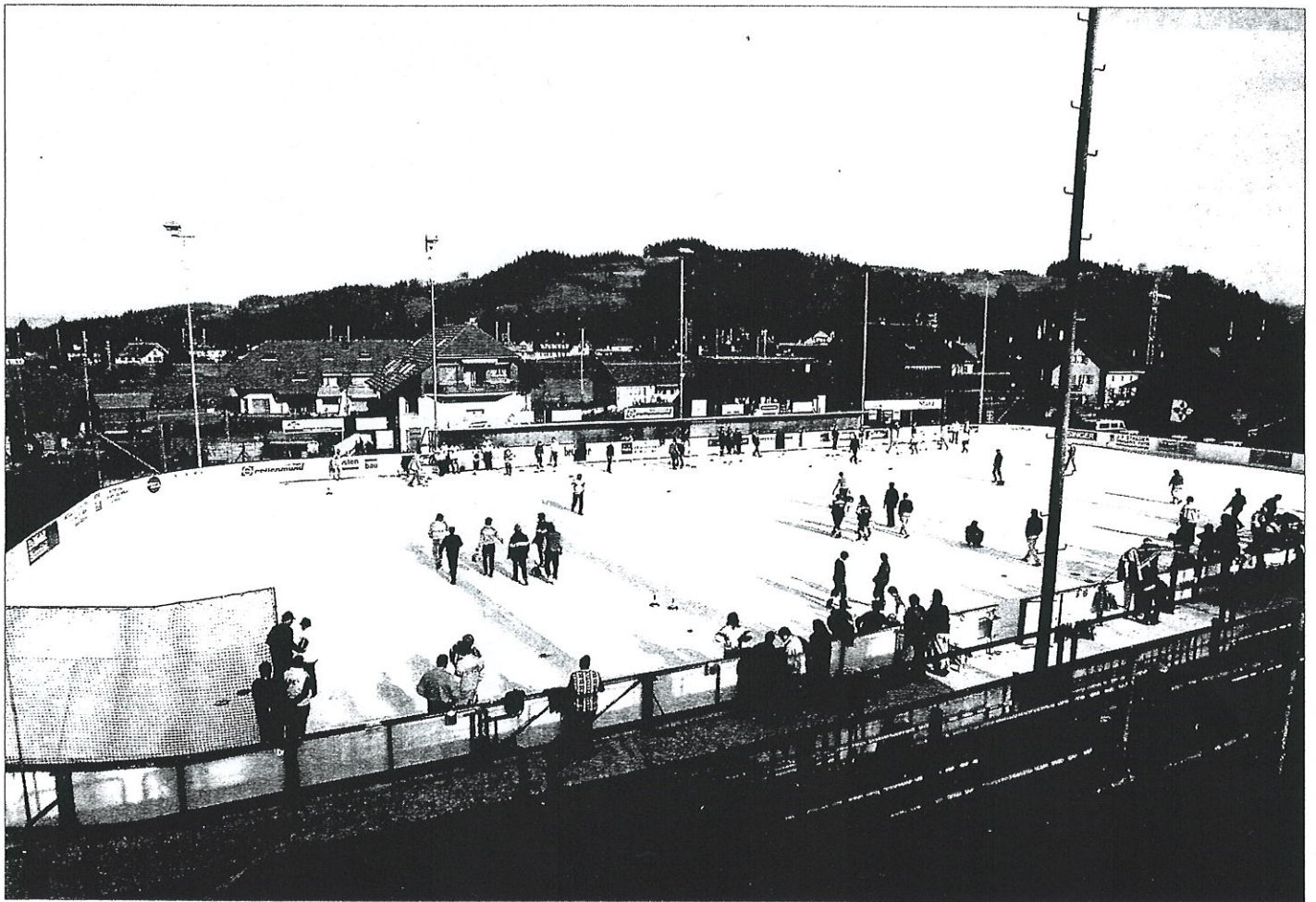
*Avons-nous des statistiques pour les amateurs de patinage ?
Seraient-elles utiles ? Comment les collecter ?*

« POTINS - PATINS »

La «crosse sur glace» lutte pour se faire une place au soleil dans le sport suisse

Hugo Lörtscher

Traduction : Luc Montandon



Une place au soleil à Hasle-Rüegsau (Emmental) pour la «crosse sur glace».

L'origine de ce sport remonte vraisemblablement à la fin du XVI^e siècle: en hiver, quelque part dans le Steiermark, des valets de ferme ont eu l'idée de lancer leur chaise à traire sur la surface gelée d'un étang pour voir qui la ferait glisser le plus loin. Le sport de la «crosse sur glace» était né. Des historiens ont toutefois trouvé que, dans l'ancienne Ratisbona (Ratisbonne), des légionnaires romains avaient déjà pratiqué un sport semblable et que la «crosse sur glace» semblait également connue des Scandinaves au XII^e siècle.

Quelle que soit la véritable origine de ce sport, le fait est qu'il est devenu très populaire au XVIII^e siècle, en Bavière et en Autriche, et que de l'artisan au prince régnant, tout le monde prenait plaisir à y jouer. A l'époque, ce jeu était déjà assorti de règles très précises, et l'on or-

ganisait des tournois dont le vainqueur recevait, par exemple, un veau ou un porc.

Aujourd'hui, la «crosse sur glace» s'est transformée en une discipline sportive moderne, que l'on peut pratiquer aussi bien pour le plaisir, lors d'une rencontre entre amis, que comme un sport de compétition. Parallèlement, la «chaise en bois» de l'époque biedermeierienne, façonnée au tour, est devenue une crosse produite industriellement et fabriquée selon des normes strictes et avec une grande précision, afin de répondre aux différents besoins de ce sport.

En 1936, la «crosse sur glace» est devenue discipline de démonstration aux Jeux olympiques et, en 1948 à Innsbruck, fut fondée la Fédération internationale de «crosse sur glace» (IFE), qui

regroupait 15 pays membres. Les premiers championnats du monde ont eu lieu en 1983, à Francfort.

Devenue internationale, la «crosse sur glace» – le «curling du pauvre» – a vu le nombre de ses adeptes croître de manière impressionnante, en particulier dans les régions germaniques, à l'exception de la Suisse, où elle n'a pas véritablement réussi à s'implanter jusqu'à aujourd'hui. Alors que quelque 50 000 personnes pratiquent ce sport en Bavière, et plus de 100 000 en Autriche, notre pays ne compte guère plus de 1 000 joueurs actifs, dont 600 licenciés. Pourtant la création, en 1898, de la Société internationale de «crosse sur glace» de Davos permettait tous les espoirs. Quelles sont donc les raisons de ce manque de popularité? Nous reviendrons sur ce point à la fin de cet article.

” Un sport pour tous les âges ”

La «crosse sur glace» est aussi bien un sport de loisirs, que l'on pratique entre amis dans une atmosphère détendue, qu'un sport de compétition rude, exigeant, soumis à des règles internationales et qui nécessite beaucoup d'endurance-force, d'adresse, de force explosive, de précision et d'intelligence. Durant les tournois, les participants restent pendant dix à quinze heures sur la glace, et lancent environ 100 à 150 fois une crosse pesant 5 kg. Parmi les joueurs, on trouve aussi bien le genre casse-cou, tout en force, dont la crosse «zigzague telle une locomotive ivre», comme le dit un livre, que celui qui joue tout en finesse et envoie avec doigté sa «chaise à traire» sur une trajectoire calculée à l'avance. Par essence, «la crosse sur glace» se rapproche plus de la boccia ou de la pétanque que du curling; contrairement à ce dernier, elle se joue sur une piste glacée rendue rugueuse par une machine.

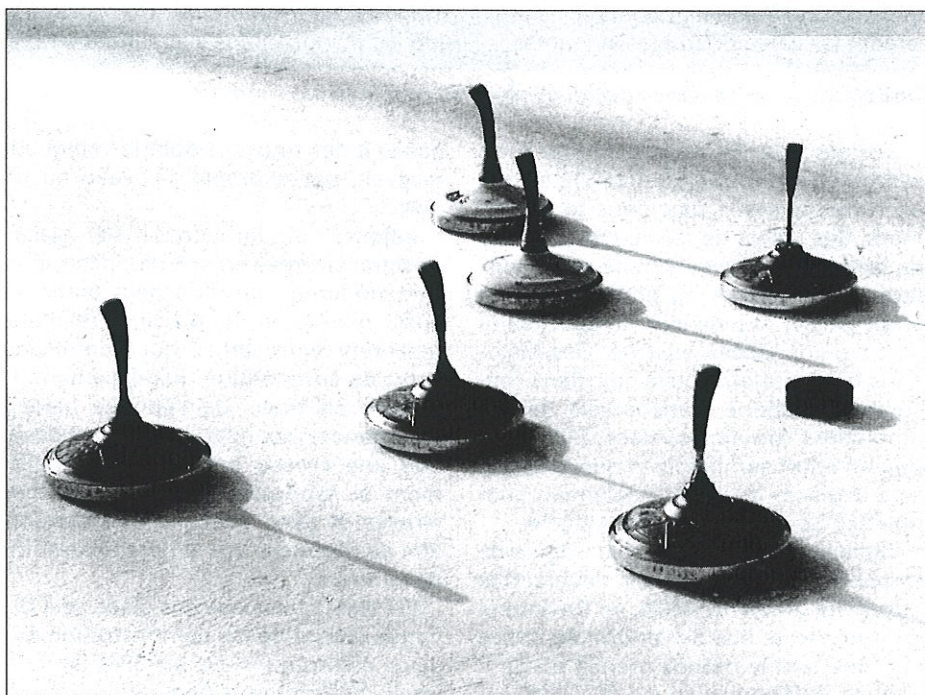
Dans ce sport, on a deux types de compétition: une épreuve individuelle, et un concours par équipes. Il existe également un lancer en longueur dont le record mondial est de 566 mètres. La «crosse sur glace» se joue sur une piste standardisée de 30 m sur 3 m, qui comprend une surface d'arrivée, ou cible, de 3 m sur 6 m. L'épreuve individuelle se compose d'un tir à la cible en quatre manches (lancer de la crosse, tir à la cible, combiné). Le jeu consiste à tirer sur des piquets placés à des endroits donnés et à les déloger de la surface d'arrivée, ou cible.

Dans ce sport, c'est toutefois le concours par équipes, avec son incomparable atmosphère de convivialité, qui est le plus prisé. Deux équipes, composées chacune de quatre joueurs, sont opposées: il s'agit de lancer la crosse le plus près possible d'un palet en caoutchouc dur (appelé «daube») se trouvant dans la surface d'arrivée, ou d'éloigner les crosses adverses de la «daube».

Pour le calcul des points, c'est le nombre de crosses d'une même équipe se trouvant le plus près de la «daube», par rapport à celles de l'équipe adverse, qui est déterminant. Un jeu se compose de six manches. Dans chaque manche, chaque joueur n'a droit qu'à un seul tir. L'équipe qui remporte le jeu est celle qui a obtenu le plus grand nombre de crosses placées après les six manches. Elle reçoit alors 2 points. Si les deux équipes ont le même nombre de crosses placées, chacune reçoit un point. Seuls les deux chefs d'équipe ont le droit d'entrer dans la surface d'arrivée, pour mesurer la distance entre la «daube» et les différentes crosses.



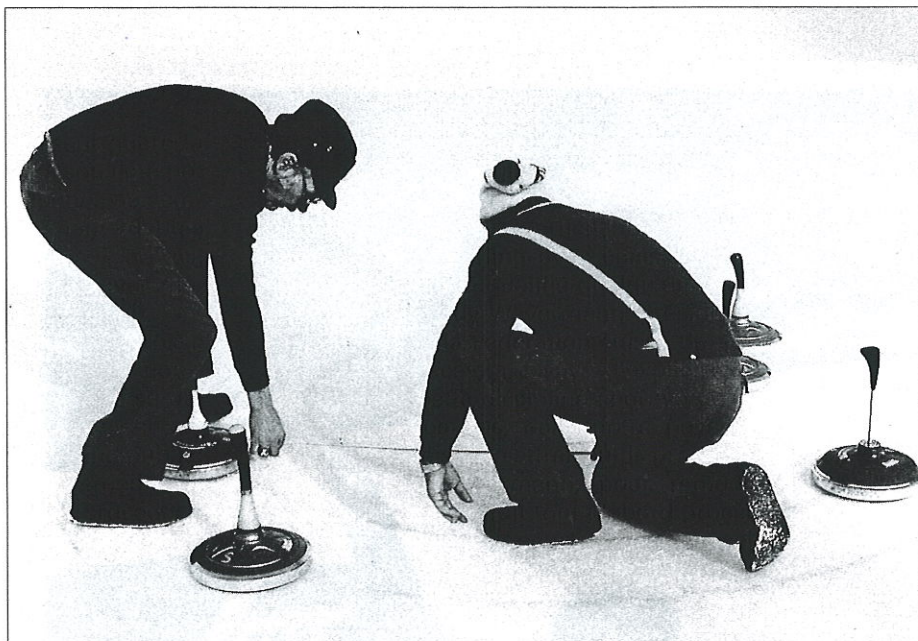
Un geste élégant et efficace.



Convoiter la «daube», tel est le souci de chaque équipe.

” Un parent pauvre en Suisse ”

Les Suisses ne connaissent guère la «crosse sur glace», malgré son côté populaire et convivial. Les jeunes ne semblent pas être particulièrement adeptes de ce «curling avec chaises à traire», comme l'a qualifié quelqu'un avec mépris. Fredy Weyermann, président central de la Fédération suisse de «crosse sur glace», a essayé d'expliquer pourquoi cette discipline sportive ne se développe pas, dans notre pays et n'y exerce aucun attrait sur le grand public: selon Weyermann, pour remédier à cela, il faudrait tout d'abord procéder à une réflexion en profondeur au sein de la fédération. A son avis, cette dernière manque de personnes entreprenantes qui seraient disposées à œuvrer pour organiser des bases solides de formation et une structure adéquate. La carte jeunesse n'a pas vraiment été jouée, et cela non seulement en raison du manque d'argent pour la publicité, mais également parce que personne ne s'intéresse manifestement à devenir moniteur. Sans intérêt, pas de moniteurs. Sans moniteurs, pas de formation pour les jeunes. Et sans argent, pas de cours. Comme la fédération manque de moyens financiers, il est actuellement hors de question qu'elle engage un entraîneur national professionnel. A tout cela s'ajoutent les frais élevés de location des pistes (jusqu'à 160 francs par heure, environ 5000 francs par saison), et encore faut-il avoir des patinoires à disposition. Pour faire de la «crosse sur glace» un sport populaire, la FSCG a besoin de soutien externe. Elle place ses espoirs d'une part dans l'intégration prévue de ce sport au programme J+S, d'autre part dans une collaboration accrue avec l'Association suisse du sport. ■



Comme à la pétanque: au centimètre près!

” Un instrument très perfectionné ”

La crosse est d'une extrême importance dans ce sport. En compétition, on ne trouve plus, aujourd'hui, que des crosses standardisées en matière synthétique avec des disques interchangeables, eux aussi standardisés. La poignée se visse et se prolonge par le corps de la crosse, qui vient recouvrir le disque; elle peut avoir différentes formes et être fabriquée en divers matériaux. Les disques standardisés offrent des qualités de glisse différentes. Si ce sport se pratique sur la glace, les disques seront en caoutchouc; s'il se pratique en été, sur des surfaces dures, ils seront en plastique. Selon leur couleur, ils présentent les caractéristiques suivantes:

Bleu:

C'est le disque le plus «lent». Il faut beaucoup de force pour le lancer, et il glisse difficilement. Il résiste aux crosses adverses qui viennent le frapper.

Jaune:

C'est le disque le plus utilisé, même s'il faut beaucoup de force pour le lancer. Il convient autant pour des tirs de précision que pour déplacer des crosses adverses.

Gris:

C'est le disque qui assure la trajectoire la plus précise. Il nécessite une force moyenne et a la préférence des femmes et des jeunes joueurs.

Noir:

On utilise ce disque lorsqu'on veut déplacer des crosses bleues adverses,

immobilisées sur la surface d'arrivée. Son lancer nécessite une grande dextérité. C'est un disque «rapide».

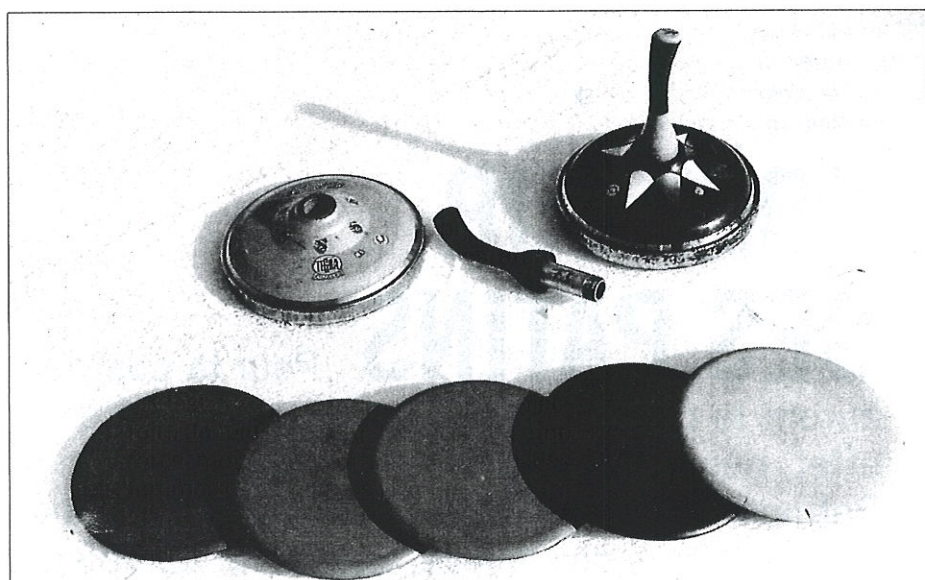
Vert:

Ce disque est avant tout destiné à des tirs rapides. C'est celui qui glisse le mieux et il est particulièrement indiqué pour les femmes et les jeunes joueurs.

*

Afin d'éviter d'éventuelles tricheries, les crosses sont pesées et mesurées avant le début des compétitions.

La «crosse sur glace» est donc une discipline sportive divertissante, mais qui peut aussi se pratiquer très «sérieusement»: il existe, en effet, des prescriptions internationales très sévères, que les responsables s'attachent à faire respecter.



Matériel parfaitement réglementé et standardisé.



PHOTO LDD

Le jeune champion valaisan Stéphane Lambiel parraine cette année la Patinoire de Noël de Genève.

NOËL SUR DES PATINS

Pour la quatrième fois, citadins et touristes auront le privilège de s'ébattre sur la glace en plein cœur de Genève. En effet, dès vendredi et jusqu'en mars s'ouvre la désormais traditionnelle Patinoire de Noël. Cette année, c'est le jeune surdoué et membre du club des patineurs de Genève, Stéphane Lambiel, qui en sera le parrain.



GENÈVE ROMPT LA GLACE

Genève Tourisme propose pour la quatrième fois sa Patinoire de Noël au centre-ville. Durant tout l'hiver, cette opération apporte chaleur et gaieté dans la Cité de Calvin.

Avez-vous déjà goûté au plaisir d'entendre crisser la glace sous vos patins, en plein air, dans une chaleureuse ambiance musicale et au cœur d'une ville? C'est ce qu'offre la désormais traditionnelle Patinoire de Noël de Genève, installée pour la quatrième fois sur la place du Rhône, en plein centre-ville. Le plaisir est d'autant plus grand qu'il est gratuit et qu'il est possible de s'ébattre en nocturne, jusqu'à 22 heures.

«L'idée est née en 1999», raconte Patricia Cardoso, responsable du projet chez Genève Tourisme. «Nous cherchions à animer le centre-ville, un peu mort en hiver.» La Patinoire répond aujourd'hui à une véritable attente. Après les 20 000 personnes de la première édition, elles étaient plus de 30 000 à avoir fendu la glace l'an passé. Cette année, l'accent

sera mis sur les animations. Ainsi, après l'inauguration de la Patinoire jeudi soir en présence de son parrain, le jeune champion Stéphane Lambiel, vendredi et samedi elle accueillera la nouvelle édition du Téléthon. Et la liste des réjouissances est longue. «Grâce à la Patinoire, le centre-ville a retrouvé la chaleur qui lui manquait à cette saison», conclut Patricia Cardoso. *cht*

La planète se réchauffe... Vive les nouvelles patinoires naturelles ! ?

Développement durable "Agenda 21", économies d'énergie, dégradation de la couche d'ozone et rayonnement renforcés des U.V. , mais aussi , sports de rue, activités ludiques , jeunesse hors structures..... Voici quelques tendances "Fashion " actuelles. Bien plus que des modes, ces constatations écologiques et sociales, donc environnementales, s'inscrivent , qu'on le regrette ou pas , dans une évolution de notre monde.

Dans le contexte des patinoires qui est le notre, La Ville de Genève vient de faire figure de pionnière en inaugurant, le 10 décembre dernier, sa première patinoire de quartier synthétique.

De vocation ludique, cette nouvelle installation voit le jour à l'initiative de quelques conseillers municipaux, qui constatant la grande réussite de la patinoire de la Place du Rhône, au centre ville, installée depuis trois saisons, de début décembre à fin février, ont voulu multiplier ces lieux de divertissement.

Dans une densité urbaine il n'est pas facile de trouver un endroit qui réponde aux différents critères de faisabilité, d'implantation, d'intégration urbaine, et d'accès.

Ce ne sont pas moins de dix sites qui ont été passés au crible pour s'arrêter au quartier des Charmilles, au pied d'immeubles locatifs récents et à coté de l'entrée d'un centre commercial.

Au début du printemps dernier, le village de Charrat dans la vallée du Rhône, faisait preuve d'initiative en louant une patinoire synthétique pour deux mois afin d'animer la place centrale. Ayant visité et testé cette nouveauté, des représentants de quatre services concernés de la Ville de Genève, à savoir le Service des sports, le Service de la délégation à la jeunesse , le service de l'aménagement urbain et le service de l'énergie, ont été convaincu des avantages d'une telle piste en polyéthylène.

Résolvant ainsi les problèmes de fonte voir d'évacuation de neige, diminuant drastiquement les raccordements et les consommations d'énergie électrique, limitant également de manière importante les risques de déprédations, ces bonnes raisons ont présidés au choix genevois d'une patinoire synthétique.

D'une dimension de 17 m. sur 27 m. cette installation est libre d'accès. Munie d'un éclairage , elle peut être utilisée le soir et une sonorisation diffuse une musique d'ambiance. Un container aménagé permet de stocker environ 300 paires de patins qui sont loués aux enfants et adultes du quartier six jours sur sept. Par contre aucune réservation, par exemple pour des écoliers, n'est prise en compte comme aux patinoires des Vernets.

Chaque matin le personnel de service, avant d'ouvrir la location de patins, doit chasser l'eau de pluie éventuelle, balayer les poussières et passer une mono-brosse avec une émulsion au silicone permettant de lustrer la surface de jeu.

Les jeunes et les moins jeunes peuvent ensuite s'adonner aux joies de la glisse, en poussant, il est vrai, un petit peu plus sur les jambes que sur la glace ...

Nous souhaitons plein succès à cette animation populaire de quartier qui pourrait bien, en cas de réussite, faire des émules.

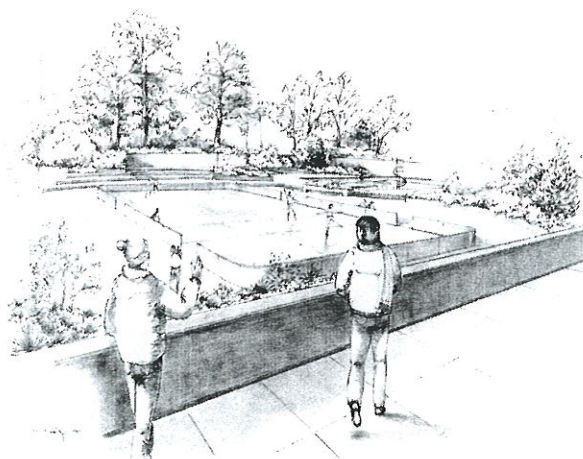
Jacques Muller



Bienvenue à la patinoire de Lancy

dès le samedi
30 novembre 2002

**Entrée libre: 30 nov.
et 1^{er} décembre 2002**



PUBLIC Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 12 h. 00 à 18 h. 00
Mercredi - Samedi - Dimanche de 10 h. 00 à 18 h. 00

ÉCOLES et groupements (sur réservation)
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 10 h. 00 à 18 h. 00

**La patinoire sera fermée
les 24, 25 et 31 décembre 2002 et 1^{er} janvier 2003.**

TARIFS	<i>Adultes (18 ans révolus)</i>	<i>Enfants (de 5 à 17 ans)</i>
1 entrée	Fr. 3.-	Fr. 1.-
10 entrées	Fr. 25.-	Fr. 8.-
Location de patins	Fr. 2.-	Fr. 1.-

Centre sportif de Lancy: 30, avenue Eugène-Lance - 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 794 22 11 - Fax 022 794 19 20

Ville de Lancy
Service des Sports
www.lancy.ch

Bus: 4, 14, 18, 43 / Tram: 13

Le Conseiller administratif
délégué aux sports
Pascal CHOBAZ

ANIMATION DU PATINAGE PUBLIC



« WANTED – PATINAGE PUBLIC »

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les Pati-info que tu m'as remis. C'est du beau travail, je t'en félicite. Ton article " Wanted - patinage public" m'a très bien plu. Le problème du manque de "public" est commun chez nous. Lors des réunions en France, on n'entend que ça et c'est la même chose ici en Belgique. Cet année, deux patinoires disparaissent chez nous, deux privés qui n'en sortaient plus. C'est très regrettable. Mais ce que je regrette surtout c'est le manque d'idées, d'initiatives. Quasi tout le monde se plaint et attend que la solution vienne tout seul. Je ne peux croire en cette façon de voir la chose. En tant que "privé" je n'ai pas de subventions et je dois me débrouiller seul.

Cette saison, je lance pour la deuxième année mon jardin d'enfants sur glace. Ce n'est pas grandchose, cela ne demande pas de gros investissements mais le retour est magnifique. Une zone délimitée, réservée aux tout petits (jusqu'à 1m20), un peu de décor, des 'little skater's help' pour les enfants, une surveillance et c'est tout. Résultat:

- les petits s'amuse sur la glace
- pas besoin de s'accrocher à la rembarde
- pas besoin de papa ni maman pour "évoluer" sur la glace
- des parents qui disent " ouf" et profitent eux-mêmes de la glace en solo
- et surtout, des enfants qui font la pub de bouche à oreille et une nouvelle génération de patineurs "public" que l'on crée.

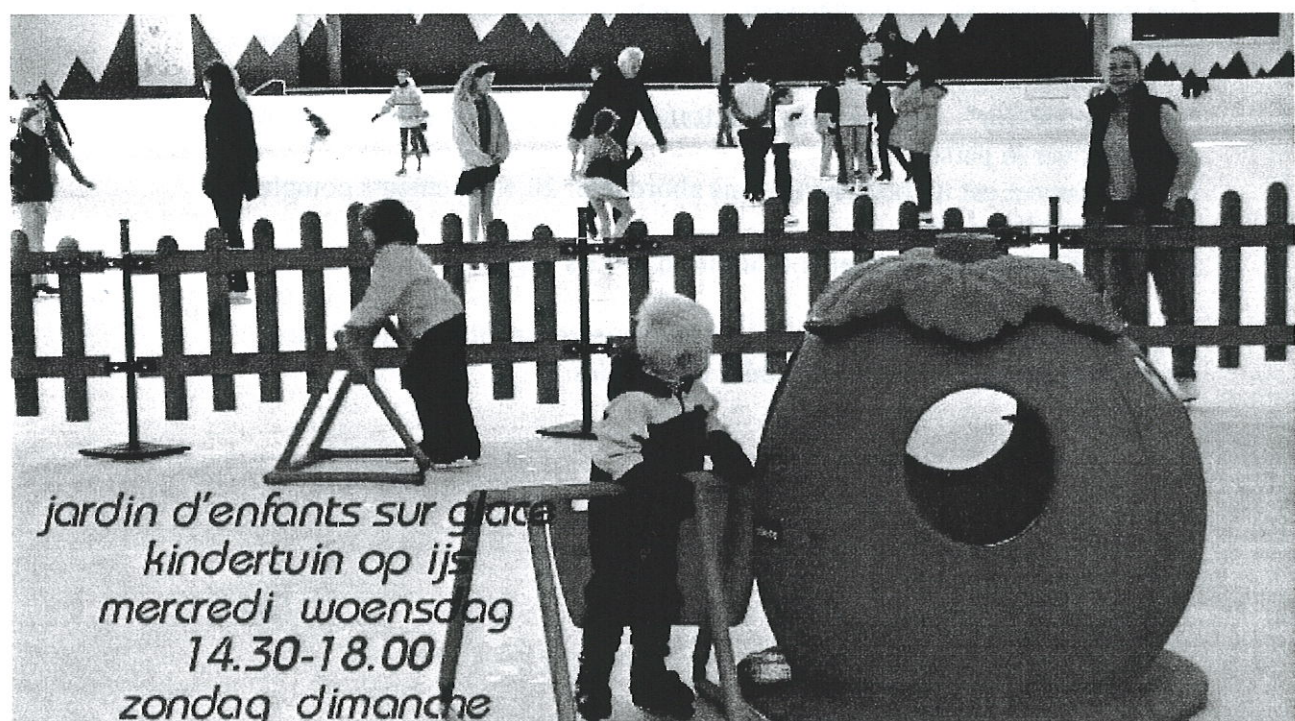
Une nouveauté chez nous également, c'est le "funhockey". Je réserve une soirée creuse en semaine pour les sociétés ou associations et leur propose du hockey de loisir: équipement complet avec patins et on joue avec un puck "soft" ou "mi-dûr". Les sociétés sont toujours à la recherche de nouveautés pour motiver le personnel.

L'investissement est un peu élevée mais abordable: 20 équipements complets, les patins, je les ai déjà.

En avril je pourrais constater si cela fut un succès ou non.

Cela fait beaucoup de blabla mais peut-être que cela peut aider l'une ou l'autre patinoire à la recherche d'idées abordables.

Luk





Agenda WIN ***

Gestion des réservations

AgendaWIN *** est le système de gestion et d'information destiné aux Etablissements et Organisations actifs dans un ou plusieurs des secteurs :



Camping



Communes



Conférences
Séminaires



Enseignement
Formation



Expositions
Congrès



Golf



Hôtellerie



Offices du
Tourisme



Patinoires



Pysiothérapie
Thermalisme



Piscines



Sports et loisirs

et confrontés aux problèmes de la gestion des réservations

des ressources et prestations

mises à disposition de tiers

AMÉLIOREZ VOS CONTACTS CLIENTÈLE

et

LA GESTION DE VOS RESSOURCES

CONTACTS CLIENTÈLE

- informer sur les caractéristiques des ressources
- renseigner instantanément sur les disponibilités des ressources,
- identifier rapidement vos correspondants et leur fonction pour
- informer de tous changements et nouveautés,
- envoyer rapidement les confirmations,
- diffuser les mailings promotionnels ou infos générales.

GESTION RESSOURCES

- consulter aisément occupations et disponibilités des ressources,
- sélectionner les disponibilités par activité, ressource et centre,
- enregistrer en temps réel les nouvelles réservations,
- automatiser les réservations périodiques,
- imprimer les plans hebdomadaires de réservation pour affichage et diffusion aux services concernés,
- imprimer les informations complètes relatives à une réservation,
- enregistrer immédiatement les modifications de réservation,
- diffuser aux services les modifications de dernière heure,



Informations au
024 425 53 86

Patinoire Régionale

Les 3 Vallons

Qui n'a pas rêvé un jour de cette patinoire, de cette surface de glace, eau figée par le gel, qui contraste avec sa turbulente voisine, l'Orbe.

Au-delà d'un peu de mélancolie, puisque depuis longtemps j'ai raccroché les patins, je me réjouis qu'à Vallorbe où l'esprit d'ouverture et de sacrifice financier a soufflé, que cette patinoire artificielle ait vu le jour.

Comme il ne suffit pas de présenter Vallorbe, je vous invite, amis sportifs, à nous rendre visite. Dirigeants, entraîneurs, joueurs et exploitants, vous serez les bienvenus dans ce fond de vallon jurassien où le hockey fut de tout temps un sport de prédilection.

D'abord sur quelque étang gelé, puis sur une surface aménagée mais avec tous les aléas dus à des conditions météo capricieuses ...

Alors, un Comité d'initiative présidé par notre responsable d'exploitation Jean-Pierre Berti, s'est mis au travail avec le magnifique résultat tangible que l'on connaît.

A l'heure des remerciements, il faut saluer l'attitude courageuse des Autorités communales qui ont fait confiance aux promoteurs et cela même dans un contexte financier difficile.

Vallorbe. Sa patinoire en hiver, ses terrains de sport et sa piscine en été, a mis un espace de vie convivial au service de la population et de ses jeunes. On ne leur demande qu'à avoir le shoot précis (pas le « joint ») et qu'ils profitent au mieux de ces infrastructures de qualité et que ces dernières contribuent à développer leur volonté dans l'effort librement consenti.

Il est temps de « rompre » la glace. Mais à Vallorbe, elle « glisse » encore plus qu'ailleurs ...

Philippe Mamie
Président de la Sté des 3 Vallons



PATINOIRE "LES 3 VALLONS" VALLORBE

Réalisation

1999 - 2000

Coordonnées

1337 VALLORBE - VD

Maître de l'ouvrage

Société de la Patinoire
"Les 3 Vallons"
1337 Vallorbe

Architecte

Frédéric Glauser
Architecte
1443 Champvent
Chef de projet
B. Bosson

Ingénieurs civils

Boss & Associés
Ingénieurs Conseils SA
Rue de la Gare 7
1337 Vallorbe



Bâtiment de service

HISTORIQUE / SITUATION

La volonté est d'offrir une réelle infrastructure aux amateurs du patinage toujours plus nombreux, sans pour autant négliger le plaisir de se retrouver entre amis ou en famille dans un cadre naturel.

C'est pourquoi la nouvelle patinoire de Vallorbe, construite à ciel ouvert, combine judicieusement l'interactivité sportive avec l'attrait touristique que lui procure une situation géographique remarquable et centrale.

Patinoire à ciel ouvert



Cependant, la problématique d'une patinoire à ciel ouvert réside essentiellement dans l'importance des variations climatiques auxquelles elle est soumise.

Or, la commune de Vallorbe est située au pied du Jura à 750 m d'altitude; elle est entourée de pics culminant à 1500 m, tels la Dent-de-Vaulion ou le Mont d'Or. Dans cette région, les écarts de température entre le matin et l'après-midi, et surtout le jour et la nuit, peuvent facilement atteindre 15 °C. ▶

MAÇONNERIE

Martin Frères SA
Ch. Champs-de-la-Croix 2
1337 VALLORBE
Tél. 021/843 12 29

ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS

E. Bernasconi SA
Allé Lyssstrasse 21
3270 AARBERG
Tél. 032/392 45 11

GÉNIE CIVIL AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Hubert Bally
Rue de Lausanne 46
1337 VALLORBE
021/843 21 38 - 079/214 50 00

CHARPENTE BOIS STRUCTURE MÉTALLIQUE

Charpente Kurth SA
1350 ORBE
Tél. 024/441 30 19



Les fermes en lamellé-collé reposent sur des piliers métalliques

PROJET / CONSTRUCTION

Le bâtiment de service joue un rôle élargi dans le développement du complexe des Trois Vallons. Il regroupe cinq vestiaires avec douches et toilettes (dont un réservé aux arbitres), le local technique, une buvette, ainsi qu'une halle de pétanque couverte.

Étant donné les délais très courts qui nous étaient imposés, nous avons eu recours, dans une large mesure, à la préfabrication dans le bâtiment de service. Nous sommes tournés vers une usine de béton précontraint produisant des parois préfabriquées. Une fois les fondations et le radier réalisés par le maçon, ces éléments sur mesure nous ont permis d'ériger l'enceinte du bâtiment et les cloisons intérieures en trois jours.

En ce qui concerne la charpente reposant sur des piliers métalliques, la préfabrication en atelier de fermes cintrées en lamellé-collé longues dans l'avancement du chantier. Sur le plan de la couverture (soit 920 m² au sol), le choix s'est porté sur une tôle sandwich isolée faisant plutôt office de "parapluie".

Quant à l'aire de glace, il s'agit d'une surface standard de 30 m x 60 m de côté. La production du froid est assurée par un système à ammoniac composé de 2 compresseurs offrant une puissance de 630 KW.

Par ailleurs, un éclairage composé de six mâts (trois de chaque côté), soit dix luminaires au total, permet de répandre sur l'aire de glace les 400 lux minimum requis pour les matchs de hockey en première ligue. **BB ■**

FERBLANTERIE-COUVERTURE REVÊTEMENTS DES FAÇADES PROTECTION CONTRE LA FOUUDRE

Claude Favre SA
Rue Faubourg 1 - CP
1337 VALLORBE, Tél. 021/848 14 24

FOURNITURE FERMES LAMELLÉ-COLLÉ

JEAN-LOUIS DUCRET
1430 ORGES, Tél. 024/445 12 32

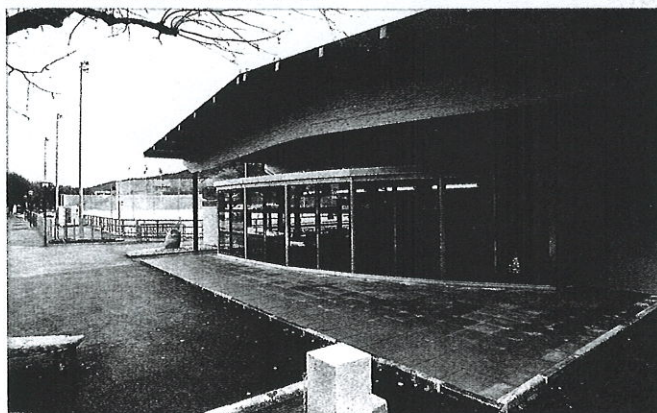
OSSATURE FAÇADES FENÊTRES BOIS

Menuiserie du Bugnon
Case Postale 78
1337 VALLORBE, Tél. 021/843 16 55

Buvette



Arrondi asymétrique des baies vitrées

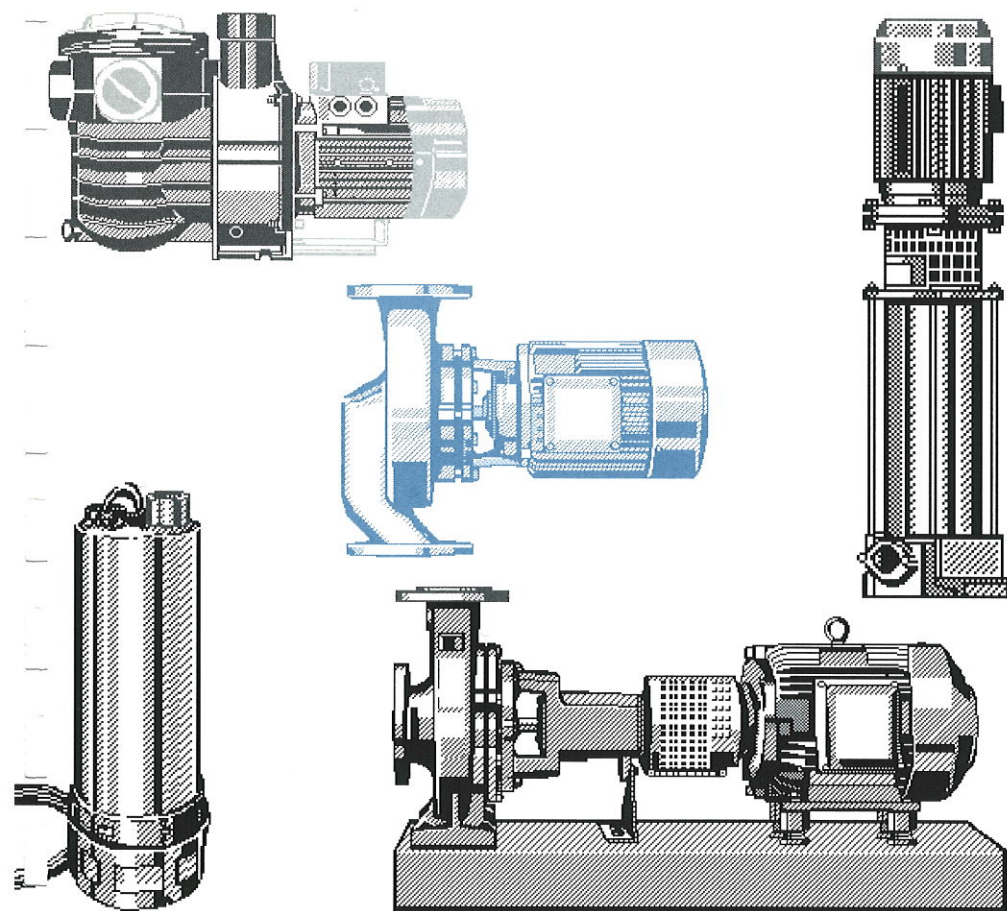


INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
Société électrique du Châtelard SA
Grand-Rue 1
1337 VALLORBE
Tél. 021/843 39 39
chatelard.sec@bluewin.ch

**CHAUFFAGE
INSTALLATIONS SANITAIRES**
Mamie SA
Plan-Praz 4 - 1337 VALLORBE
Tél. 021/843 12 50
mamie-sa@bluewin.ch

VENTILATION
Alvazzi Ventilation SA
Rte de Chavornay
1350 ORBE
Tél. 024/441 62 22

CARRELAGES - FAÏENCES
R. De Icco et B. Ecuier
Rue de la Source 8
1337 VALLORBE
021/843 31 79 - 021/843 36 64



repelec
moteurs s.a.

Un partenaire efficace pour
vous conseiller
en matière de pompes

Autres produits

Moteurs électriques

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

Repelec Moteurs SA
s'occupe de l'entretien,
du bobinage et de la vente
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de
fabrication, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Il s'agit de mesures prises
chez vous pendant la marche.
Leur évaluation permet de
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons
volontiers pour des calculs
de démarrage ou pour le
choix du moteur adapté
à votre installation. Sur
demande, nous sommes
également présents lors
de la mise en service.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47